



LICENCE 1 Histoire de l'art et Archéologie

Double-Licence Droit– Histoire de l'art et archéologie (L1)

Double-Licence Histoire – Histoire de l'art et archéologie (L1)

RÉUNION DE PRÉ-RENTRÉE

Mercredi 2 septembre 2026 9h30-12h

Amphi 500

Les objectifs de cette réunion de pré-rentree

Vous permettre de comprendre :



Le fonctionnement et l'organisation de la Licence
Histoire de l'art et Archéologie (HAA)



L'organisation des enseignements et les modalités
d'inscription



Les règles à connaître pour réussir votre année



Le lieu dans lequel vous allez étudier : Site La Chapelle – Campus Condorcet

Site La Chapelle – Campus Condorcet
1, avenue de la Porte de la Chapelle –
75018 Paris.

- Licences de sciences humaines et sciences sociales
- Amphithéâtres et salles d'enseignement (étages)
- Bibliothèque universitaire Hélène-Ahrweiler
- Une cafétéria Crous

Pour accéder au centre en transports en commun :

- métro 12 “Porte de la Chapelle” ;
- bus 302 “Porte de la Chapelle”,
- tram T3b “Porte de la Chapelle”.

Université Paris 1 – Site La Chapelle (Paris, 2023-2026,
arch. : Françoise Mauffret – Jean Guervilly)



L'histoire de l'art et l'archéologie à Paris 1 (UFR 03) : 4 sites dédiés



Le campus La Chapelle (Paris 20^e) : cours des L1 et L2 et secrétariat des licences 1 et 2.

Centre Mahler (Paris 4^e) :
cours des parcours CRBC
(Conservation et
restauration des biens
culturels), laboratoires
d'archéologie.



L'institut Michelet (Paris 6^e) : cours des L3, master d'archéologie, laboratoires et bureaux des archéologues et direction de l'UFR, secrétariat des L3 et des masters.

**+ autres centres pour les
langues ou le sport**



INHA (Institut national d'histoire de l'art, Paris 2^e) : laboratoire et bureaux des historiens de l'art, séminaires de masters en histoire de l'art et cinéma.

Vos interlocuteurs. À qui vous adresser ?

Directrice de l'UFR : Anne-Orange POILPRE
Directrice-adjointe de l'UFR : Maia POMADERE

Direction des études (PÉDAGOGIE)

Directrice de la Licence:

Maia POMADERE : maia.pomadere@univ-paris1.fr

Direction des études L1 :

Sarah HASSID (Histoire de l'art) et Roxane ROCCA
(Archéologie) : L1HAA@univ-paris1.fr

Direction des études en Double-Licence L1 -L2 Histoire – Histoire de l'art et archéologie :

Emilie PORTAT et Guillaume MAZEAU : LHAA-H@univ-paris1.fr

Direction des études en Double-Licence L1-L2 Droit – Histoire de l'art et archéologie :

Emilie PORTAT et Marine RANOUILH : LHAA-D@univ-paris1.fr

Equipe administrative (SCOLARITÉ)

Coordination des Sciences Humaines :

Centre La Chapelle

Bureaux 501-502 (5e étage)

01 89 68 51 84

HAA-L1L2@univ-paris1.fr

Horaires habituels : Ouvert du **lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h ; fermé au public le vendredi après-midi**

En cas de fermeture administrative, la communication se fera uniquement par messagerie à HAA-L1L2@univ-paris1.fr

Communiquer avec les responsables pédagogiques de L1

Sarah Hassid : sarah.hassid@univ-paris1.fr

Permanence les lundis 14/09 ; 28/09 et 12/10 de 13h à 14h (La Chapelle, salle 409), puis reçoit sur **rendez-vous sur site ou par visio** (rdv à prendre par email)

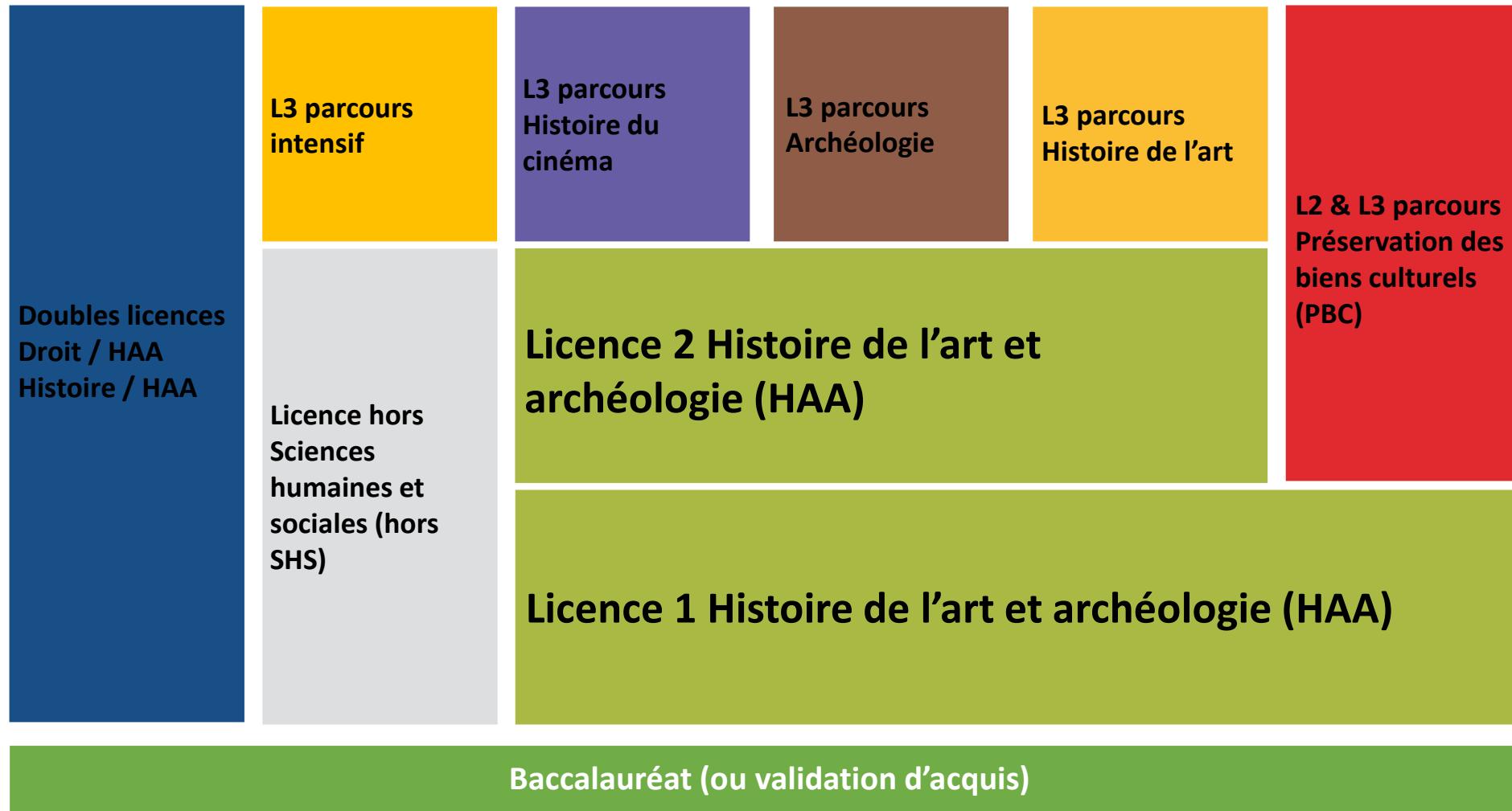
Roxane Rocca : roxane.rocca@univ-paris1.fr

Permanence hebdomadaire sur site (La Chapelle, salle 409), les jeudis de 13h00 à 14h00 du 17 septembre au 22 octobre, puis reçoit **sur rendez-vous par visio** (rdv à prendre par email)

Maia Pomadère, directrice de la Licence, reçoit **sur rendez-vous** :
maia.pomadere@univ-paris1.fr

Le fonctionnement et l'organisation de la Licence Histoire de l'art et Archéologie (HAA)

Licence Histoire de l'art et Archéologie



Les objectifs de la Licence Histoire de l'art et Archéologie

Un triple objectif

- permettre aux étudiants d'acquérir une **solide culture générale en histoire de l'art et en archéologie**
- bénéficier d'une **formation théorique et pratique** dans ces disciplines
- et s'initier de façon cohérente à la **spécialité** qu'ils poursuivront en Master.

Principes

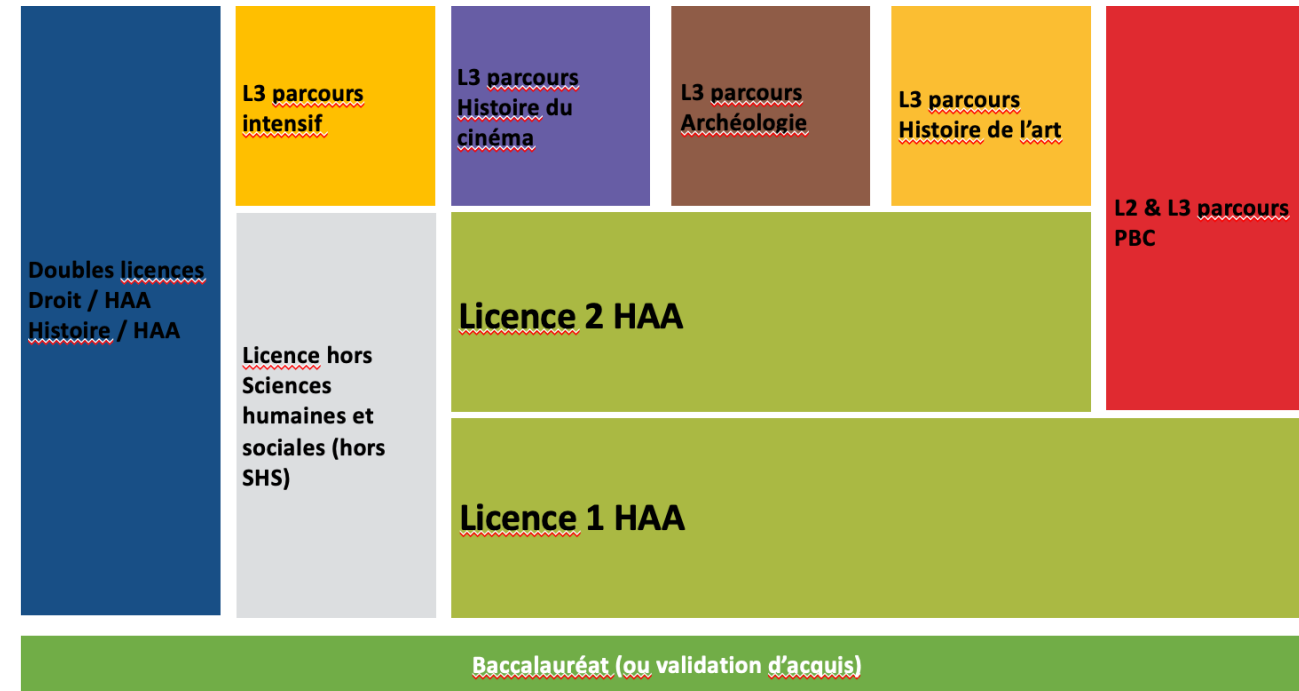
- Une **spécialisation progressive à partir de la L2** (effective en L3)

Selon les cours choisis, se dessine une orientation en Histoire de l'art, en Archéologie ou en Histoire du cinéma

- **Mise en place de parcours distincts en L3 :**

- Archéologie,
- Histoire de l'Art
- Histoire du Cinéma.

Le **parcours Préservation des biens culturels** commence en L2 ; son recrutement se fait par sélection à l'issue de la L1 ou de la L2 (pour une entrée en L3) .



Le parcours Préservation des biens culturels - L2/L3

- **Cours optionnels en L1** « Introduction à la préservation des biens culturels » et « Technologies artistiques, artisanales et industrielles ». **Pour celles et ceux qui souhaitent intégrer la L2 CRBC, il est vivement recommandé de les suivre.**
- **Admission en L2 : Sélection sur épreuves de culture générale** (en histoire, histoire de l'art, géographie, technologie, sciences naturelles et sur l'expression écrite pour l'essentiel) et épreuves d'habileté manuelle (de dessin et de peinture) **et sur entretien**
- **Admission en L3 :**
- L'admission en L3 est **de droit pour les étudiants ayant obtenu les 60 crédits de la licence 2 Histoire de l'art et archéologie, parcours préservation des biens culturels.**
- L'admission en L3 de tous les autres étudiants (y compris les titulaires d'un diplôme étranger) et des professionnels souhaitant reprendre des études se fait sur **dossier.**
- **Promotion de 25 étudiants**
- **Trois sections**, proposant chacune une spécialité :
 - Peinture (peinture de chevalet, peinture murale)
 - Objets tridimensionnels (sculpture, objets archéologiques, objets ethnographiques, objets de design, céramiques, verre, vitrail...)
 - Arts graphiques-livres (dessin, estampe, livre)
- **Direction des études L2 parcours Préservation des biens culturels : Elodie LEVEQUE : elodie.leveque@univ-paris1.fr**
- **Scolarité CRBC : crbcufr03@univ-paris1.fr**

L'offre de formation (Licence-Master) de l'UFR d'Histoire de l'art et Archéologie

M
A
S
T
E
R

Archéologie

(5 parcours de M2)

**Patrimoine et
musées**

(6 parcours de M2)

**Histoire de
l'art**

(7 parcours de M2)

CRBC

(3 parcours de M2)

L
I
C
E
N
C
E

Licence Histoire de l'art et Archéologie

(ou toute autre licence SHS)



L'organisation des enseignements de la Licence HAA

L'année universitaire

- **Deux semestres de cours** (beige)
 - S1: Du **lundi 14 septembre 2026** au samedi 19 décembre 2026 (13 semaines)
 - S2: Du **lundi 25 janvier 2027** au vendredi 30 avril 2027 (12 semaines)
- **Examens à la fin de chaque semestre** (bleu)
Première session :
 - 5-21 janvier 2027
 - 4-25 mai 2027
- Sessions de **rattrapage S1 et S2** (bleu) : 16 juin-3 juillet 2027
- **Vacances** : Automne, Noël, Hiver, Printemps, Été (vert)
- **Emploi du temps** : env. 20h de cours /semaine (il faut ajouter le travail personnel)
- **Stage obligatoire en Licence 3** (dès la Licence 2 en archéologie... donc à faire entre L1 et L2)



Calendrier universitaire 2026 - 2027

Le calendrier s'applique aux L1, L2, L3 et M1 de l'université. Peuvent déroger les M2, les masters MEEF, les DU, les formations en apprentissage, les formations accréditées avec d'autres établissements et les formations à distance

Semestre 1												Semestre 2																				
sept-26			oct-2026			nov-26			déc-26			janv-27			févr-27			mars-27			avr-27			mai-27			juin-27			juil-27		
1	Ma		1	Je		1	D	Toussaint	1	Ma		1	Ve	Nouvel an	1	Lu		1	Lu		1	Je		1	Sa	Fête du travail	1	Ma		1	Je	
2	Me		2	Ve		2	Lu		2	Me		2	Sa		2	Ma		2	Ma		2	Ve		2	D		2	Me		2	Ve	
3	Je		3	Sa		3	Ma		3	Je		3	Sa		3	Me		3	Me		3	Sa		3	Lu		3	Je		3	Sa	
4	Ve		4	D		4	Me		4	Ve		4	Lu		4	Je		4	Je		4	Ve		4	D		4	Ma		4	Ve	
5	Sa		5	Lu		5	Je		5	Sa		5	Sa		5	Ve		5	Ve		5	Lu		5	Lu		5	Sa		5	Sa	
6	D		6	Ma		6	Ve		6	D		6	Me		6	Sa		6	Sa		6	Ma		6	Ma		6	Je		6	Je	
7	Lu		7	Me		7	Sa		7	Lu		7	Lu		7	Je		7	D		7	Ve		7	Me		7	Lu		7	Lu	
8	Me		8	Je		8	D		8	Me		8	Me		8	Ve		8	Lu		8	Lu		8	Me		8	Me		8	Je	
9	Ma		9	Ve		9	Me		9	Me		9	Me		9	Sa		9	Ma		9	Ve		9	Sa		9	D		9	Ve	
10	Je		10	Sa		10	Ma		10	Me		10	Me		10	Me		10	Me		10	Sa		10	Lu		10	Je		10	Pub résultats	
11	Ve		11	D		11	Me		11	Ve		11	Lu		11	Je		11	Je		11	Ve		11	D		11	Ma		11	Ve	
12	Sa		12	Lu		12	Je		12	Sa		12	Sa		12	Ma		12	Ve		12	Ve		12	Lu		12	Sa		12	Sa	
13	D		13	Ma		13	Ve		13	D		13	Me		13	Sa		13	Sa		13	Sa		13	Ma		13	Je		13	D	
14	Lu		14	Me		14	Sa		14	Lu		14	Lu		14	Je		14	D		14	Me		14	Me		14	Ve		14	Lu	
15	Ma		15	Je		15	D		15	Ma		15	Me		15	Ve		15	Lu		15	Lu		15	Sa		15	Sa		15	Ma	
16	Me		16	Ve		16	Lu		16	Me		16	Sa		16	Sa		16	Ma		16	Me		16	Ve		16	D		16	Me	
17	Je		17	Sa		17	Ma		17	Je		17	Je		17	Me		17	Me		17	Sa		17	Sa		17	Lu		17	Je	
18	Ve		18	D		18	Me		18	Ve		18	Lu		18	Lu		18	Je		18	Je		18	D		18	Ma		18	Ve	
19	Sa		19	Lu		19	Me		19	Sa		19	Ma		19	Ve		19	Ve		19	Lu		19	Me		19	Me		19	Sa	
20	D		20	Ma		20	Ve		20	D		20	Me		20	Sa		20	Sa		20	Ma		20	Ma		20	Je		20	D	
21	Lu		21	Me		21	Sa		21	Lu		21	Lu		21	Je		21	D		21	Me		21	Me		21	Ve		21	Lu	
22	Ma		22	Je		22	D		22	Ma		22	Me		22	Ve		22	Lu		22	Je		22	Sa		22	Ma		22	Me	
23	Me		23	Ve		23	Lu		23	Me		23	Sa		23	Ma		23	Ma		23	Ve		23	D		23	Me		23	Me	
24	Je		24	Sa		24	Ma		24	Je		24	D		24	Me		24	Me		24	Sa		24	Lu		24	Je		24	Je	
25	Ve		25	D		25	Me		25	Ve		25	Noël		25	Lu		25	Je		25	Je		25	D		25	Ma		25	Ve	
26	Sa		26	Lu		26	Je		26	Sa		26	Me		26	Ma		26	Ve		26	Lu		26	Lu		26	Me		26	Sa	
27	D		27	Ma		27	Ve		27	D		27	Me		27	Sa		27	Sa		27	Ma		27	Ma		27	Je		27	D	
28	Lu		28	Me		28	Sa		28	Lu		28	Lu		28	Je		28	D		28	Me		28	Me		28	Ve		28	Lu	
29	Ma		29	Je		29	D		29	Ma		29	Me		29	Ve		29	Lu		29	Lu		29	Sa		29	Ma		29	Ma	
30	Me		30	Ve		30	Lu		30	Me		30	Sa		30	Sa		30	Me		30	Ve		30	Ve		30	Me		30	Me	
31	Sa		31	Sa		31	Sa		31	Je		31	D		31	D		31	Me		31	Me		31	Lu		31	Lu		31	Sa	

Enseignements

Vacances

Examens

Périodes sans cours

Rattr 1e S : rattrapage des examens de la première session

Rattr 2e S : rattrapage des examens de la seconde session

Le calendrier universitaire est accessible sur le site de l'Université :
<https://www.panthéonsorbonne.fr/formation/calendrier-universitaire>

**Vous recevrez les informations sur les examens
sur votre adresse Paris 1, par mail**

Stages

Un ou plusieurs stages (en fonction du parcours choisi) sont nécessaires pour obtenir le **diplôme de Licence** (fin de la L3).

Objectif : **compléter la formation** et **favoriser l'insertion professionnelle**.

- **Stage de 80 h (13 jours ouvrés) pour valider la L2 parcours archéologie (S4)**
- **Stage de 85h (14 jours ouvrés) pour valider la L2 PBC**
- **Stage de 120h (20 jours ouvrés) obligatoire pour valider la L3 en archéologie, cinéma ou histoire de l'art.**

Les stages **ne doivent pas empiéter** sur les horaires des CM et des TD.

Les stages doivent être encadrés par une **convention de stage** dûment signée par l'ensemble des parties (cf. application P-stage via l'ENT) au plus tard **15 jours avant** le début du stage. Ils seront évalués par un **rapport de stage**.

Pour plus de renseignements :

<https://histoire-de-l-art-archeologie.panthonsorbonne.fr/nos-formations/stages>

Les tuteurs en archéologie / PBC pourront vous assister dans la recherche des stages.



Choisir ses cours (semestre 1)

Principes

- 3 unités (blocs) :
- UE fondamentale
- UE complémentaire
- UE de méthodologie

- Choix à faire à l'intérieur de ces blocs pour l'UE fondamentale et UE complémentaire

- Pas de choix à faire (les quatre cours sont obligatoires) pour l'UE de méthodologie

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume horaire		Evaluation	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1					
UE Fondamentale				2	15
Une matière d'Archéologie à choisir parmi (CM + TD) :					
Cours optionnel	Archéologie et art préhistoriques	19,5	19,5	2	6
Cours optionnel	Archéologie et art de Rome et de l'Italie	19,5	19,5	2	6
Cours optionnel	Archéologie médiévale et moderne 1	19,5	19,5	2	6
Une matière d'Histoire de l'art à choisir parmi (CM + TD) :					
Cours optionnel	Art des temps modernes	19,5	19,5	2	6
Cours optionnel	Art contemporain (XIXe s.)	19,5	19,5	2	6
Cours optionnel	Histoire de la photographie	19,5	19,5	2	6
Un CM sans TD à choisir parmi* : (Fixer la jauge à 60 inscrits max par CM)					
Cours optionnel	Archéologie et art préhistoriques	19,5	0	1	3
Cours optionnel	Archéologie et art de Rome et de l'Italie	19,5	0	1	3
Cours optionnel	Archéologie médiévale et moderne 1	19,5	0	1	3
Cours optionnel	Art des temps modernes	19,5	0	1	3
Cours optionnel	Art contemporain (XIXe s.)	19,5	0	1	3
Cours optionnel	Histoire de la photographie	19,5	0	1	3
UE Complémentaire				1	8
2 matières au choix parmi :					
Cours optionnel	Histoire moderne (jauge à 80 places par CM)	26	0	1	4
Cours optionnel	Histoire contemporaine (jauge à 80 places par CM)	26	0	1	4
Cours optionnel	Géographie découverte 1	24	0	1	4
Cours optionnel	Philosophie complémentaire 1	26	0	1	4
Cours optionnel	Histoire de la pensée sociologique	13	19,5	1	4
Cours optionnel	Introduction à la préservation des biens culturels (1)	19,5	0	1	4
Cours optionnel	Technologies artistiques, artisanales et industrielles (1)	26	0	1	4
Cours optionnel	Langues anciennes	0	24	1	4
Cours optionnel	Activités sportives	0	19,5	1	4
UE de Méthodologie				1	7
Cours obligatoire	Expression française	13	19,5	2	2
Cours obligatoire	Outils et méthodes d'analyse	0	19,5	2	2
Cours obligatoire	Aux origines de l'histoire de l'art et de l'archéologie	19,5	0	2	2
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	1
Total volume semestriel minimum par étudiant		110,5	115,5		30
		226			
BONUS : activités sportives, activités culturelles, engagement citoyen					

Lexique

UE : unité d'enseignement

ECTS : European Credits Transfer System

Une année complète d'étude équivaut à 60 ECTS

Différents types d'enseignements

- **Des CM avec TD**

La plupart des enseignements

- **Des CM sans TD**

Ex : Aux origines de l'histoire de l'art et de l'archéologie

- **Des TD sans CM**

Ex: Outils et méthodes d'analyse

Lexique

CM : cours magistraux (en amphithéâtre ou en salle de grande capacité)

TD : travaux dirigés (en salle)

Choisir ses cours (semestre 2)

Principes

- 3 unités (blocs) :
UE fondamentale
UE complémentaire
UE de méthodologie
- Choix à faire à l'intérieur de ces blocs pour l'UE fondamentale et UE complémentaire
- Pas de choix à faire (les trois cours sont obligatoires) pour l'UE de méthodologie



Semestre 2				
UE Fondamentale				
Une matière d'Archéologie à choisir parmi :				
Cours optionnel	Protohistoire de l'Europe	19,5	19,5	2 6
Cours optionnel	Archéologie et art grecs	19,5	19,5	2 6
Cours optionnel	Archéologie et art de l'Orient Ancien	19,5	19,5	2 6
Une matière d'Histoire de l'art à choisir parmi :				
Cours optionnel	Art médiéval	19,5	19,5	2 6
Cours optionnel	Art contemporain (XXe siècle)	19,5	19,5	2 6
Cours optionnel	Histoire du cinéma (du pré-cinéma à l'âge classique)	19,5	19,5	2 6
Un CM sans TD à choisir parmi* : (Fixer la jauge à 60 inscrits max par CM)				
Cours optionnel	Protohistoire de l'Europe	19,5	0	1 3
Cours optionnel	Archéologie et art grecs	19,5	0	1 3
Cours optionnel	Archéologie et art de l'Orient Ancien	19,5	0	1 3
Cours optionnel	Art médiéval	19,5	0	1 3
Cours optionnel	Art contemporain (XXe siècle)	19,5	0	1 3
Cours optionnel	Histoire du cinéma (du pré-cinéma à l'âge classique)	19,5	0	1 3
UE Complémentaire				
2 matières au choix parmi :				
Cours optionnel	Histoire ancienne (jauge à 80 places par CM)	26	0	1 3
Cours optionnel	Histoire médiévale (jauge à 80 places par CM)	26	0	1 3
Cours optionnel	Géographie découverte 2	24	0	1 3
Cours optionnel	Histoire de la philosophie complémentaire 1	26	0	1 3
Cours optionnel	Socialisation	12	18	1 3
Cours optionnel	Introduction à la préservation des biens culturels (2)	19,5	0	1 3
Cours optionnel	Technologies artistiques, artisanales et industrielles (2)	26	0	1 3
Cours optionnel	Langues anciennes	0	24	1 3
Cours optionnel	Activités sportives	0	19,5	1 3
UE de Méthodologie				
Cours obligatoire	Expression française	13	19,5	1 3
Cours obligatoire	Patrimoines archéologiques et artistiques	19,5	0	1 3
Cours obligatoire	LV1	0	18	1 3
Total semestriel: Volume minimum par étudiant		110,5	96	30
		206,5		
BONUS : activités sportives, activités culturelles, engagement citoyen				

Lexique

UE : unité d'enseignement

ECTS : European Credits Transfer System

Une année complète d'étude équivaut à 60 ECTS

Liens utiles pour vous renseigner et pour choisir vos cours

- Pour les cours d'Histoire de l'art et d'Archéologie : <https://histoire-de-l-art-archeologie.pantheonsorbonne.fr/nos-formations/licences/licence-1-et-2-histoire-lart-et-archeologie>
- Pour les cours de langues : <https://langues.pantheonsorbonne.fr/>
- Pour les cours de sport : <https://ent.univ-paris1.fr/reservasport>

Doubles-Licences

Les maquettes vous seront présentées lors des réunions spécifiques :

- **DOUBLE-LICENCE HAA-HISTOIRE : mercredi 2 septembre de 12h à 13h (amphi 200A)**
- **DOUBLE-LICENCE HAA-DROIT : mercredi 2 septembre 14h-15h (amphi 200A)**

Vous inscrire

ATTENTION : Il existe deux types d'inscriptions

- **INSCRIPTION ADMINISTRATIVE** : vous êtes inscrits à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en tant qu'étudiant : vous avez dû recevoir toutes les informations par mail.

L'inscription administrative est **annuelle et obligatoire**, elle se déroule **avant le 14 septembre 2025**. Elle vous confère la qualité d'étudiant et donne lieu au paiement de vos droits d'inscription et à l'obtention d'une carte d'étudiant. L'inscription administrative est indispensable pour réaliser l'inscription pédagogique.

Elle doit être réalisée au plus tard le lundi 14 septembre 2025. Aucune dérogation n'est accordée quelle que soit la situation de l'étudiant. Attention : les étudiants en double licence doivent effectuer 2 inscriptions administratives.

Contact : Centre Pierre-Mendès-France 90, rue de Tolbiac - 75013 Paris – Bureaux C1104 Inscriptions-Administratives@univ-paris1.fr (Attention le service est surchargé à la rentrée)

- **INSCRIPTION PEDAGOGIQUE** : vous vous inscrivez aux cours

ATTENTION : Il est nécessaire d'avoir fait son inscription administrative avant de pouvoir procéder à son inscription pédagogique. Si vous avez votre n° étudiant et

Inscriptions pédagogiques

L'inscription pédagogique est **obligatoire**, elle permet l'inscription dans les enseignements, cours et travaux dirigés, et de passer les examens dans les matières pour lesquels vous êtes inscrits pédagogiquement.

L'inscription pédagogique est faite **semestriellement** en ligne depuis l'application IPWEB, **avant le début des cours et des TD du semestre concerné**, soit avant le 14 septembre et à **des dates précises** :

IPWEB : <https://ipweb.univ-paris1.fr/>

Elle donne lieu à un contrat pédagogique consultable sur votre ENT dans IP.

Attention ! Il est nécessaire d'avoir déjà fait son inscription administrative avant de faire son inscription pédagogique

Vous recevrez du secrétariat un **courriel** indiquant la date des inscriptions.

Il faut absolument **activer votre compte Paris 1 et votre adresse e-mail prénom.nom@etu.univ-paris1.fr**

TOUTES LES INFORMATIONS IMPORTANTES VOUS SERONT TRANSMISES PAR CE BIAIS !!

Inscriptions pédagogiques – semestre 1

DATES DES INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Les dates d'ouverture de la plateforme IPWEB en L1 sont pour :
Licence 1 Histoire de l'art et Archéologie, Double-Licence Histoire-Histoire de l'art et Archéologie, et Double-Licence Droit-Histoire de l'art et Archéologie :
jeudi 3 septembre de 9h30 à 11h30

Attention ! Il est nécessaire d'avoir déjà fait son inscription administrative avant de faire son inscription pédagogique

**Vous recevrez du secrétariat un courriel de rappel 24h avant les inscriptions.
Il faut absolument activer votre compte Paris 1 et votre adresse e-mail @etu.univ-paris1.fr**

TOUTES LES INFORMATIONS IMPORTANTES VOUS SERONT TRANSMISES PAR CE BIAIS !!

Inscriptions pédagogiques en langues – semestre 1

Site RESERVALANG : <https://rlang.univ-paris1.fr>

Réservation de place en TD obligatoire pour la LV1, LV2, langue ancienne

Planning des TD : <https://ent-intranet.panthéonsorbonne.fr/planning-du-departement-des-langues>

Date d'ouverture de la plateforme :

du vendredi 11 septembre, 7h30, au dimanche 20 septembre 2026, 23h59

Aucune réservation par téléphone ni par courriel.

La présence au 1er TD est **obligatoire**.

Conseils :

-Déterminer au préalable votre niveau de langue (test accessible en ligne, site du Département des langues :

<https://langues.panthéonsorbonne.fr/sinscrire-en-td-langue-niveaux>

-Connectez-vous dès le premier jour sur RESERVALANG, le plus tôt possible, car les TD de langue sont très vite complets.

Inscriptions pédagogiques - semestre 2

- Entre la **mi-novembre** et **début décembre** : les dates des inscriptions pédagogiques seront envoyées par courriel aux étudiants sur prénom.nom@etu.univ-paris1.fr.
- **il faut absolument activer votre adresse e-mail @etu.univ-paris1.fr**
- De nombreuses informations importantes vous seront transmises par ce biais.

Quelques conseils pour construire votre emploi du temps

Très important : vous devez absolument **consulter brochures et plannings** avant de choisir vos cours et vous constituer un emploi du temps.

Faire attention à ce que **cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) ne se chevauchent pas**. Vous devez pouvoir assister à **tous vos cours**.

Ménagez-vous du temps pour votre **travail personnel et en bibliothèque**.

Avant de faire vos inscriptions pédagogiques, il faut donc **vérifier que tous vos choix sont bien compatibles. Faites votre emploi du temps avant de vous inscrire**, depuis votre ENT (Environnement Numérique de Travail)

En effet, il n'y a **pas ou très peu de modification possible après votre inscription pédagogique**. Tout changement sera à voir avec le secrétariat, les chargés de TD et enseignants ne peuvent pas modifier les inscriptions en TD. En cas de réclamation ou de problème, adressez-vous à la scolarité (Bureau 501). Quand les TD sont complets, vous ne pouvez plus vous inscrire. **Savoir-vivre et politesse requis**.

BONUS : Sport, activités culturelles, engagement citoyen...

•Ne sont comptabilisés au titre du bonus que les points au-dessus de la moyenne. (Une note entre 10 et 12 permet d'obtenir 0.1 point. Une note entre 12 et 14 permet d'obtenir 0.2 points. Une note entre 14 et 16 permet d'obtenir 0.3 points. Une note entre 16 et 18 permet d'obtenir 0.4 points. Une note entre 18 et 20 permet d'obtenir 0.5 points).

•SPORT

Inscription à un groupe de TD sur le site Réservasport accessible depuis votre ENT.

<https://ent.univ-paris1.fr/reservasport>

Les éventuelles inscriptions pédagogiques faites lors des IPWEB ne vous garantissent pas une inscription à une activité sportive, seul le passage par Réservasport le permet en vous inscrivant sur un groupe de TD associé à l'activité (changement Bonus/UE possible).

Réservasport sera ouvert uniquement du :

Le jeudi 10 septembre 26 dès 12h jusqu'au vendredi 11 septembre 26 à 18h inclus

Exemple d'emploi du temps

1 ^{er} SEMESTRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8H-9H		TD5-A 8H-9H30 Expression Française		CM A – 8H-9H Expression française		
9H-10H				TD3-A 9H30-11H Art contemporain		
10H-11H		TD langue vivante 1 1H30				
11H-12H						
12H-13H				TD6-A 12H-13H30 Outils et méthodes		
13H-14H	13H30–15H30 amphi H HISTOIRE MODERNE L1	TD1-A 13H30-15H Art & archéo préhistoriques				
14H-15H						
15H-16H	geo découverte 14h-15h30		CM A – 15H-16H30 Art contemporain			
16H-17H				CM A – 16H-17H30 Art & archéo préhistoriques		
17H-18H						
18H-19H			CM A – 18H30-19H30 Aux origines de l'histoire			

Etudiants salariés

L'étudiant salarié peut **demander à s'inscrire dans un/des TD en priorité** selon sa contrainte de travail et dans la **limite des places disponibles**.

Il devra **se présenter au secrétariat durant la période d'inscription pédagogique**

**** muni de l'ORIGINAL de son contrat de travail mentionnant les heures et jours travaillés.**

**** il est vivement conseillé de se présenter le lendemain de l'IPWEB** au secrétariat pour bénéficier des places réservées aux salariés selon les capacités d'accueil.

L'étudiant salarié, ainsi que l'étudiant en double-cursus ou l'étudiant sportif de haut niveau peuvent aussi demander **le passage en examen terminal** (dispensé de contrôle continu, partiel de fin de semestre + un oral) **pour une ou plusieurs matières dans les 2 semaines suivants le début des cours en s'adressant au secrétariat**. Il lui sera remis un formulaire de « passage en examen final » (charte de l'étudiant salarié).

La demande de passage en examen terminal doit être déposée au secrétariat au plus tard le 28 septembre.

Les étudiants boursiers sont obligatoirement inscrits en contrôle continu.

Se réorienter à l'issue du S1 ou du S2

- Tout étudiant peut demander une réorientation à l'issue du S1, S2, S3 et S4 de licence (se renseigner **début novembre**).
- La commission de réorientation examine les demandes des étudiants et se prononce sur les matières pouvant être validées et sur les obligations d'études dans le cadre du nouveau cursus.
- En cours de licence, des réorientations sont possibles en utilisant des passerelles prévues pour l'accès aux différentes formations suivant les capacités d'accueil.

Contact SCUIO (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation)

<http://www.univ-paris1.fr/formations/sorienter>

Réussir son année

Modalités d'évaluation

À la fin de chaque semestre, **les étudiants inscrits en contrôle continu** auront :

- des notes de contrôle continu obtenues en TD (3 notes donneront une moyenne de contrôle continu/matière)
- et des notes de partiel, obtenues à chaque fin de semestre après la période des examens (1 note/matière).

Obligation d'assiduité aux TD : seules 3 absences **justifiées** sont tolérées dans le semestre.

ATTENTION : en cas d'absence aux 2 premières séances de TD, l'inscription dans le TD peut être annulée.

Pour **les étudiants inscrits en examen terminal** (régime dérogatoire) : deux notes par matière :

- une note d'écrit
 - et une note d'oral
- obtenues pendant la période des examens.

Règles de base pour réussir

Pour vous, l'un des premiers défis est **d'apprendre à apprendre à l'université**. Pour cela, il faut à la fois **être accompagné et devenir autonome**.

3 règles d'or :

- **Assiduité aux cours** (et écoute/participation actives)
- **Travail personnel et régulier** : d'une semaine sur l'autre, **revoir et compléter** les cours par un travail en bibliothèque pour consulter les **ouvrages** indiqués par les enseignants (bibliographies) et par un travail personnel pour exploiter les différentes **ressources pédagogiques** mises à votre disposition par les enseignants via les EPI (Espaces pédagogiques interactifs)
- **Tutorat** : accompagnement par des étudiants en M2 ou en thèse

Ne restez pas isolé(e) : associations étudiantes, groupes de travail etc.

L'Environnement numérique de travail (ENT)

<http://ent.univ-paris1.fr>

L'environnement numérique de travail (ENT) <http://ent.univ-paris1.fr> vous permet d'accéder :

- à votre espace de stockage personnel et les espaces partagés auxquels vous avez accès (bureau virtuel / documents en ligne) ;
- à l'annuaire des étudiants, des enseignants et personnels, et des structures de l'université ;
- aux services pédagogiques (**Espaces Pédagogiques Interactifs EPI**, plate-forme de formation).

et de consulter :

- vos inscriptions pédagogiques (inscriptions dans les matières)
- vos dates d'examens ;
- vos notes et résultats ;
- votre dossier de scolarité ;
- votre compte lecteur en bibliothèque.

Pour en savoir plus : cf le « Guide des usages du numérique »

L'ENT (Environnement numérique de travail) et les EPI (Espaces pédagogiques interactifs)

Environnement numérique de travail (ENT)



Mes applications [\(Voir moins\)](#)

Communication



Via votre ENT, vous aurez accès à un ensemble très riche de ressources pédagogiques et même de logiciels. On vous signale en particulier :

1) EPI relatifs au cours que vous aurez choisis.

Sur ces EPI, gérés par les enseignants, vous trouverez en général **différents supports pédagogiques** : planning, bibliographies, plans de cours, résumés, diaporamas, liens vers des documents, etc.

+ EPI "Semestre 1 – Direction des études"

2) Iconothèque numérique (Vergilius)

3) **Mikado et Domino** : deux bases de données complémentaires permettant d'accéder à toute l'offre documentaire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (les documents proposés dans les bibliothèques, la documentation numérique et la presse).

Les EPI (Espaces pédagogiques interactifs)

Respecter les spécificités de chaque enseignant

- Chaque enseignant est libre de déposer ou non des documents (diaporamas, résumés de cours, documents complémentaires) sur l'EPI de son cours.
- Certains enseignants acceptent la captation de leur CM en vidéo, retransmise via les "Amphis virtuels" sur l'EPI du cours : aucune obligation.
- Il est interdit d'enregistrer les cours à l'insu de l'enseignant.

Défis et enjeux de l'IA

dans les études en histoire de l'art et archéologie

Des risques majeurs pour nos pratiques intellectuelles et pour l'apprentissage :

- Avec l'IA générationnelle, on **délègue des activités intellectuelles** centrales dans notre domaine (identifier, analyser, interpréter des oeuvres ou productions archéologiques ; réfléchir, c'est savoir formuler ses idées et les organiser de façon structurée et avec un regard critique).
- L'IA produit des **contenus plausibles mais pas toujours vrais**, et encore moins vérifiés (par ex. invention de références bibliographiques qui semblent convaincantes = hallucinations).

Un défi environnemental et éthique

- Un coût environnemental très important
- Opacité des données utilisées, concentration dans des entreprises privées...

Que faire avec l'IA conversationnelle à l'université ?

- L'usage de l'IA est autorisée de façon limitée pour les travaux universitaires (par ex. Reformulation, correction linguistique), cf. <https://www.pantheonsorbonne.fr/formation/lintelligence-artificielle-luniversite/lia-et-moi-luniversite>
- Adopter un principe d'**honnêteté intellectuelle et de transparence** en indiquant toujours si vous avez utilisé l'IA et en précisant pour quelles étapes de votre travail.
- **Vérifiez les sources** de façon détaillée, exercez votre sens **critique**. **Il est indispensable de citer ses sources dans les travaux universitaires. Le plagiat est interdit.**
- Un **logiciel de détection de texte généré par l'IA** est utilisé par les enseignants.

TUTORAT

À PARTIR DU LUNDI 5 OCTOBRE 2026. BUREAU 434

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin 9h-12h	Réussir en archéologie (L1/L2) Corentin Gouzien Corentin.Gouzien@etu.univ-paris1.fr	Réussir en histoire de l'art et archéologie + conseils spécifiques vers le parcours PBC (L1/L2) A DETERMINER	Réussir en histoire de l'art + conseils spécifiques en histoire du cinéma (L1/L2) Lilou Parente lilou.parente@etu.univ-paris1.fr	Réussir en histoire de l'art + conseils spécifiques en histoire de l'architecture (L1/L2) Margot Leroux margot.leroux@etu.univ-paris1.fr	Réussir en histoire de l'art + conseils spécifiques en histoire de l'architecture (L1/L2) Margot Leroux margot.leroux@etu.univ-paris1.fr
Après-midi 14h-17h	Réussir en archéologie (L1/L2) Corentin Gouzien Corentin.Gouzien@etu.univ-paris1.fr	Réussir en histoire de l'art (L1/L2) Léa Sisombat lea.sisombat@etu.univ-paris1.fr	Réussir en histoire de l'art (L1/L2) Jade Frezza Jade.Frezza@etu.univ-paris1.fr	Réussir en archéologie (L1/L2) Basile Verkaeren Basile.Verkaeren@etu.univ-paris1.fr	Réussir en archéologie (L1/L2) Manon Tattevin Manon.Tattevin@etu.univ-paris1.fr

Accompagnement pédagogique

Enseignants

Dialoguer avec ses enseignants tout au long du semestre, en leur posant, si besoin, des questions à la fin des cours

Enseignants référents – Direction des études L1 : L1HAA@univ-paris1.fr

- Roxane ROCCA : roxane.rocca@univ-paris1.fr
- Sarah HASSID : sarah.hassid@univ-paris1.fr

Tutorat

Permanences librement accessibles (pour tout problème dans vos apprentissages, aide à la préparation de travaux maison etc.)

Etudiants en situation de handicap

(y compris troubles "dys", maladies chroniques, troubles psychiques)

Relais Handicap - Bureau 119-La Chapelle (au-dessus du CROUS), et bureau B.11.09- Centre PMF
(handi@univ-paris1.fr)

Quelle est la procédure à suivre ?

La procédure doit être renouvelée à chaque année universitaire, l'obtention des aménagements se fait en deux temps :

- 1) **Prendre rendez-vous avec votre référente handicap : Delphine PERDU** delphine.perdu@univ-paris1.fr (centre PMF, bureau B11.09)
- 2) **Prendre rendez-vous avec le service santé universitaire (SSU)** Tél. : 01 44 07 89 27. Il vous demande des documents médicaux récents et rédige une proposition d'aménagement des études et des examens. Cette proposition est ensuite transmise au relais handicap, et fait l'objet d'un arrêté signé par la Présidente de l'Université.

Dates importantes pour l'obtention de votre Plan d'accompagnement (PAEH)

Pour le premier semestre : date limite d'obtention de votre PAEH auprès du Relais Handicap le **6 novembre**. Passé ce délai, il n'est plus possible d'obtenir d'aménagements pour les examens du premier semestre.

Informations : <https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/relais-handicap>

Vous pouvez également consulter les déléguées handicap de l'UFR 03 : **handicap-ufr03@univ-paris1.fr**

Les **enseignants** ne connaissent pas votre situation du fait du secret médical, mais n'hésitez pas à les en **informer** (ainsi que les responsables de L1) **si vous le souhaitez**. Faites-leur part des aménagements qui auront été décidés en accord avec le pôle handicap. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à prévenir vos **responsables pédagogiques**.

Service de santé étudiante, service social, VSS

Si vous avez des problèmes médicaux, besoin d'une dispense d'assiduité pour raisons médicales, ou si vous souhaitez consulter un.e psychologue, le **service de santé étudiante (SSE)** est là pour vous aider :

Service de santé étudiante – Centre Pierre-Mendès-France

90, rue de Tolbiac 13e

8ème étage (ascenseur vert) Tél. 01.44.07.89.50

Courriel : sante-etudiante.sse@u-paris.fr

Informations et prise de rdv en ligne : <https://u-paris.fr/service-sante/> ou application [AppFine](#)

Le rdv peut être pris dans l'un des 5 sites parisiens.

En cas de difficulté financière et/ou sociale, contactez le service de la vie étudiante : sve@univ-paris1.fr

centre PMF, 90, rue de Tolbiac 75013 Paris – 11ème étage

Demandes financières (service social du CROUS) : fsdie-social@univ-paris1.fr ; social.pantheon@univ-paris1.fr

VSS / Harcèlement moral ou sexuel : enseignants-chercheurs référents à l'UFR 03 : Alicia ESPINOSA :

Alicia.Espinosa@univ-paris1.fr Arnaud BERTINET : Arnaud.Bertinet@univ-paris1.fr Sophie DELPEUX :

Sophie.Delpeux@univ-paris1.fr ; voir aussi : sosharcelement@univ-paris1.fr

<https://www.panthéonsorbonne.fr/universite/engagements/dispositif-de-signalement>

**OBLIGATOIRE : LIRE LE GUIDE DE L'ETUDIANT
DISPONIBLE SUR VOTRE ENT (Environnement numérique
de travail)**

<https://www.pantheonsorbonne.fr/formation/scuio>

**Excellente rentrée et excellente année
universitaire à toutes et tous !**

